

À SAVOIR AVANT DE DONNER SON SANG

Vous allez donner votre sang.

*Nous vous en remercions au nom des malades qui,
chaque jour, bénéficient d'une transfusion sanguine.*



aider **agir**
donner **vivre**
sauver *offrir* **s'engager**
contribuer
soigner **partager**



Centre de Don du Sang
Nouvelle-Calédonie



CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL
GASTON-BOURRET
NOUVELLE-CALÉDONIE

www.dondusang.nc

1

Quelques précautions avant votre don

Pour votre sécurité et votre confort, nous vous demandons de réunir les conditions suivantes pour pouvoir donner votre sang :

- Avoir entre 18 et 70 ans le jour du don ;
- Être en bonne santé et se sentir en forme ;
- Peser plus de 50 kg ;
- Vous munir d'une pièce d'identité ;
- Manger et boire au moins 300 ml d'eau dans la demi-heure qui précède le don.



2

Les étapes du don

À chacune des étapes de votre don, vous serez accueilli(e) par des professionnels du service de Transfusion sanguine du CHT qui répondront, si vous le souhaitez, à toutes vos questions.

1. Vous êtes accueilli(e) et inscrit(e) pour votre don ;
2. Vous remplissez le questionnaire à chaque don ;
3. Vous rencontrez le médecin pour l'entretien confidentiel pré-don ;
4. Vous effectuez votre don de sang ou de plaquettes ;
5. Vous prenez une pause dans la salle de repos où une collation est mise à votre disposition.

3

Des échantillons de sang sont prélevés à chaque don

Ils sont analysés avec les techniques les plus fiables et font l'objet de plusieurs contrôles. Ils permettent de caractériser votre sang et de dépister des éventuels virus (VIH, hépatites B et C), ainsi que d'autres agents transmissibles par le sang (microbes, parasites) qui peuvent mettre en danger la santé des malades.

Si une anomalie mettant en danger la sécurité des malades est détectée, l'unité prélevée n'est pas transfusée.

Le service de Transfusion sanguine vous informe personnellement et vous précise si vous pouvez ou non poursuivre vos dons de sang.

Quelques contre-indications aux dons (liste non exhaustive)

Vous ne pouvez pas donner votre sang, si vous avez :

- reçu une transfusion sanguine (globules rouges, plasma ou plaquettes) ;
- reçu une greffe (avec tissu ou organe pris sur une autre personne) ;
- été traité(e) par hormones de croissance avant 1989 ;
- eu dans votre famille une personne atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ;
- séjourné entre 1980 et 1996 plus d'un an au total dans les îles britanniques européennes ;
- eu un test positif pour la syphilis, le VIH, l'hépatite B ou l'hépatite C.

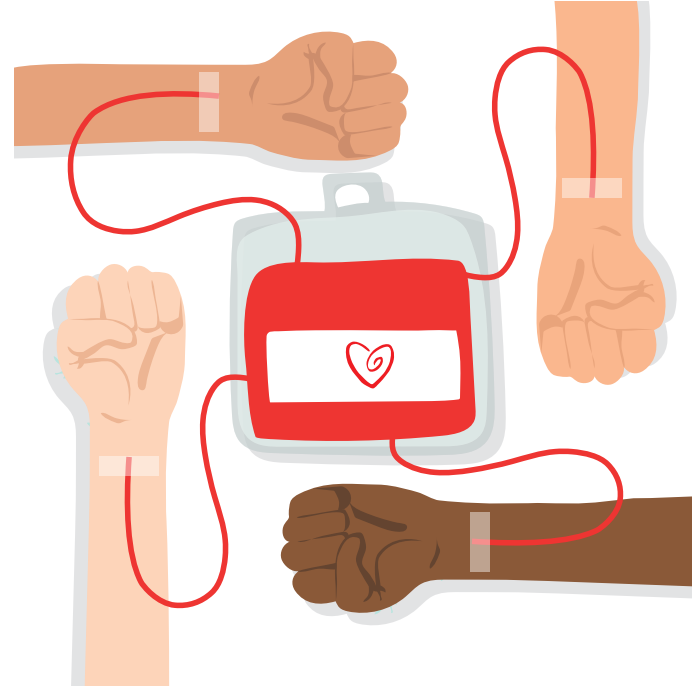
Les différents types de don

Le don de sang total

Le prélèvement dure une dizaine de minutes. L'infirmier(e) prélève de 380 à 480 ml de sang ainsi que des tubes échantillons permettant d'effectuer les contrôles biologiques.

Le don de plaquettes (cytaphérèse)

Le sang est prélevé et séparé en ses différents composants. Seuls les composants dont nous avons besoin sont collectés, les autres sont restitués au donneur. Le prélèvement dure en général de 90 à 120 minutes.



Que devient votre don ?

• Utilisation thérapeutique

Les produits sanguins issus des dons sont indispensables pour traiter les très nombreuses personnes malades (cancers, leucémies, dengue...), victimes d'accident ou qui vont subir une lourde intervention chirurgicale.

• Utilisation non thérapeutique

Votre don pourra être utilisé pour l'enseignement ou la recherche, le contrôle et la fabrication de réactifs de laboratoire si, à l'issue des différents contrôles réalisés, il présente des spécificités particulières ou s'il ne peut être transfusé à un malade. Dans l'éventualité de cette utilisation, votre accord écrit est nécessaire.

Informations sur le prélèvement et incidents éventuels

Le matériel de prélèvement (aiguille, tube et poche) est stérile et à usage unique. Le prélèvement est effectué dans des conditions strictes d'hygiène et de confort par une personne qualifiée.

Dans certains cas, comme pour toute prise de sang, un hématome peut apparaître au point de ponction. Il disparaît en quelques jours.

Dans de rares cas, au cours du don ou juste après celui-ci, un malaise sans gravité peut survenir. Appelé malaise vagal, il est lié à une baisse passagère de la tension artérielle et favorisé par l'anxiété. Pour prévenir cet incident, vous êtes invité(e) **à vous hydrater, à vous restaurer et à vous détendre.**

Pendant la collation, vous restez sous la surveillance du personnel. En cas de sensation d'inconfort pendant ou après le don, restez assis(e) ou allongé(e) et signalez-le sans délai au personnel du Centre de don du sang ou à votre entourage.

Lors des dons de plaquettes, le citrate utilisé au cours du don peut entraîner des sensations particulières chez certains donneurs : fourmillements des lèvres

ou des doigts, sensation de goût métallique, exceptionnellement contractures musculaires. Ces manifestations sont transitoires et dues à la diminution temporaire du calcium présent dans le sang. En cas d'inconfort, signalez-le à l'infirmier(ère). Des cas exceptionnels de surcharge en citrate ont entraîné des troubles du rythme cardiaque. Le matériel utilisé et les procédures actuelles permettent de prévenir de tels accidents. D'autres événements exceptionnels ont pu être décrits : réactions allergiques, accidents cardio-vasculaires. Le risque théorique d'embolie gazeuse au cours des prélèvements de plaquettes est prévenu par les détecteurs d'air des automates actuels.

Un document d'information post don vous sera remis : il est à conserver. Il contient des recommandations simples pour éviter ces désagréments. Il est notamment important de bien s'hydrater, de respecter le temps de repos nécessaire avant de repartir du Centre de don et de ne pas faire d'activité physique dans les 8 heures après le don.

7

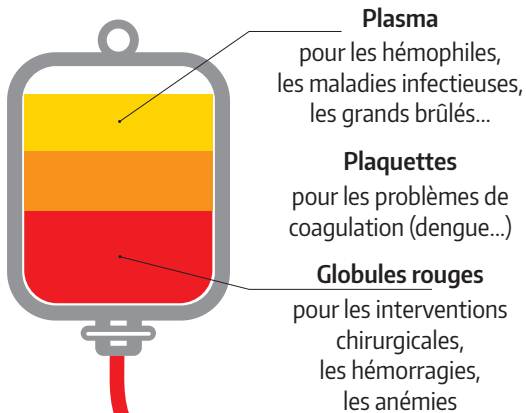
Informations sur le sang

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes), baignant dans un liquide (le plasma) riche en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de la coagulation...).

Sa fonction est multiple :

- transporter l'oxygène et le gaz carbonique (globules rouges) ;
- lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines) ;
- lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de la coagulation) ;
- maintenir la pression sanguine (albumine).

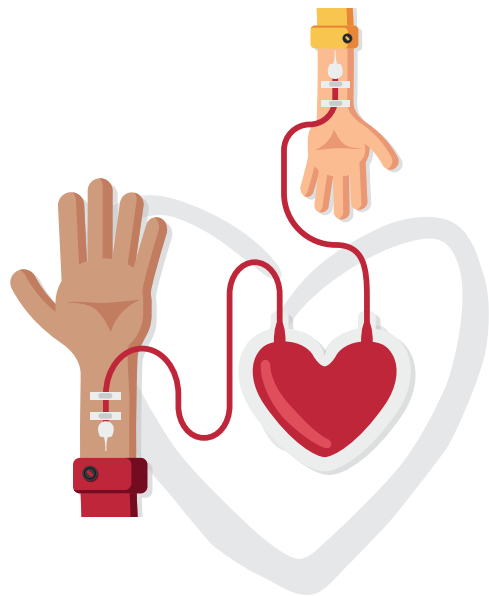
À partir d'un don de sang total, on peut séparer les différents composants, appelés les Produits Sanguins Labiles (PSL) (concentrés de globules rouges, concentrés de plaquettes, unités de plasma), et fournir ainsi aux malades le seul produit dont ils ont besoin.



8

Information biothèque

Un échantillon de votre sang sera conservé afin de rechercher l'origine d'éventuelles anomalies, en rapport avec le don du sang, non décelées au moment du don. Cette possibilité contribue à améliorer la sécurité transfusionnelle.



Protection des données personnelles

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que certaines des informations qui vous sont demandées, dans le questionnaire pré-don, au cours de l'entretien préalable au don, ainsi qu'à l'occasion du prélèvement de produits sanguins, feront l'objet d'un enregistrement informatique par le Centre de don du sang de Nouvelle-Calédonie.

Les résultats de qualification biologique du don feront également l'objet d'un traitement informatique par le service de transfusion sanguine du CHT Gaston-Bourret. Ce traitement est destiné à permettre la gestion des donneurs et des receveurs de produits sanguins.

Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer la protection, la sécurité et la confidentialité des données personnelles concernant le donneur. Les données fournies et collectées par nos services lors de l'entretien pré-don et du don, ainsi que les résultats de qualification biologique du don, sont protégés afin d'empêcher la divulgation non autorisée des données traitées et notamment de l'identité du donneur, des informations relatives à sa santé et des résultats des examens pratiqués. Vous disposez d'un droit d'accès et, en cas d'inexactitude, de modification et de suppression. Pour exercer ces droits, il suffit de vous adresser au directeur du CHT Gaston-Bourret, responsable du traitement des données collectées au sein de l'établissement.